

# La lettre de l'APSES

n°9 - Septembre 2009



## Edito

### On a beaucoup gagné, continuons !

La première partie de l'année scolaire passée a été particulièrement agitée pour les SES, c'est le moins qu'on puisse dire ! Entre le mois d'octobre et le mois de décembre dernier, les SES sont passées de l'ombre à la lumière. L'ombre, fin octobre, au moment des premières annonces concernant la réforme des lycées, et puis la lumière, en décembre 2008. Cette évolution considérable doit être mise en relation avec la mobilisation exceptionnelle des enseignants de SES (nous étions 1500, un enseignant de SES sur trois !, le 3 décembre 2008 dans la rue à Paris puis en meeting à la bourse du travail). Cette mobilisation a bénéficié en outre d'un soutien très fort et très large de la part du monde universitaire, des familles, des élèves, des médias, des syndicats... Ce rassemblement autour de la défense des SES explique sans aucun doute la reconnaissance institutionnelle des SES obtenue au final, même si celle-ci n'a été que temporaire. Les propos de Xavier Darcos le jeudi 11 décembre 2008 qui déclarait sur une radio «les lycéens ont besoin de sciences économiques et sociales» doivent être considérés comme un acquis d'autant plus qu'ils ont été confirmés dès le dimanche 14 décembre, dans le Journal du dimanche, à l'occasion de l'annonce de l'introduction des sciences économiques et sociales dans les enseignements communs en classe de seconde.

Alors, même si, dès le lendemain, la réforme du lycée a été reportée, il n'y a aucune raison que ce qui fût valable et souhaitable pour des lycéens en décembre 2008 ne le soit plus aujourd'hui et demain dans le lycée qui est en construction ! On peut considérer que les lycéens ont besoin de Sciences Economiques et Sociales en 2009 comme ils en avaient besoin en 2008 et c'est sur cette base que l'APSES souhaite continuer à fédérer et agir.

Nous devons ainsi mettre à profit le report de la réforme des lycées pour engager un travail de réflexion sur les objectifs, les contenus, les pratiques d'enseignement ainsi que sur les modalités d'évaluation en SES. L'objectif est de dégager des propositions concrètes d'évolution. L'organisation des Assises de l'enseignement de SES en mai 2008 à la Bourse du travail de Paris se situait dans cette perspective. Nous souhaitons faire émerger des propositions partagées par le plus grand nombre, évidemment au sein des enseignants de SES, mais au-delà avec les différents partenaires que sont notamment les chercheurs et universitaires des disciplines de référence pour les sciences économiques et sociales. L'APSES s'appuiera sur ces principes partagés et participera à l'élaboration de pistes d'évolutions novatrices, dans les régionales, dès la rentrée 2009 afin d'améliorer les conditions d'apprentissage pour les élèves, améliorer les conditions de travail pour les collègues, et sans doute donner un nouvel élan, une nouvelle dynamique à notre enseignement.

Sylvain DAVID & Marjorie GALY

### Sommaire

- 2008 - 09 : Une année décisive - p 2
- Les assises des SES - p 3
- Réflexion, échanges, formation - p 4
- Le site [www.apses.org](http://www.apses.org) - p 5
- Qu'est-ce que l'APSES ? - p 6
- La vie des régionales - p 7
- Adhérez - p 8

A diffuser dans  
vos établissements

## Le contexte

A partir de juin 2008, la virulence des attaques contre les SES s'est encore accrue et a atteint une portée particulière dans le contexte d'élaboration de la première version de la réforme du lycée. Les professeurs de SES ont su se mobiliser et notre association a semble-t-il été à la hauteur de l'enjeu en trouvant en particulier un large éventail de soutiens utiles (voir le détail des actions menées dans la rubrique "Initiatives & actions").

On rappellera ici brièvement quelques faits essentiels qui ont jalonné cette année scolaire écoulée.

Fin juin 2008, l'Association Jeunesse et Entreprise (AJE), dirigée par Yvon Gattaz, ancien président du CNPF, publie un rapport très synthétique et strictement à charge, pour conclure à la nécessité d'un recentrage exclusif sur la microéconomie et l'entreprise. Le 3 juillet, Roger Guesnerie remet à Xavier Darcos le rapport d'audit sur les manuels et les programmes de SES. Ce rapport, à propos duquel l'APSES a pris une position critique mais nuancée, a été lu dans la presse comme essentiellement négatif

pour notre enseignement. De plus, une semaine plus tard, l'Académie des Sciences Morales et Politiques (ASMP), à l'instigation de certains de ses membres (M. Pébereau et Y. Gattaz), rend public un rapport qualifiant notre enseignement de "gravement défectueux" et "néfaste".

L'APSES a alors réagi en protestant vigoureusement contre le manque de rigueur et l'orientation idéologique des rapports de l'AJE et de l'ASMP, et a déploré que le rapport de la commission présidée par R. Guesnerie comporte des contradictions et des ambiguïtés inquiétantes dans certaines de ses conclusions.

A la fin du mois d'octobre 2008, c'est lors du projet de réforme du lycée que les SES sont attaquées. Celui-ci entraînait une marginalisation des SES en classe de seconde qui, demeurant en option, étaient semestrialisées et scindées en deux modules distincts et en concurrence avec une quinzaine d'enseignements de "découverte ou d'approfondissement". L'annonce a été perçue comme une véritable gifle.

## Une réaction à la hauteur

L'APSES a alors entrepris de mobiliser l'ensemble des enseignants de SES mais aussi le plus largement possible universitaires, élus, personnalités, anciens élèves, parents, associations et syndicats.

Une pétition a été mise en ligne, un cortège de professeurs de SES s'est distingué lors de la manifestation nationale du 19 octobre à Paris. Une lettre ouverte au Président de la République a été publiée dans *Le Monde* (18/11/2008) et *Le Parisien Aujourd'hui en France* (19/11/2008), et un appel a été lancé de Lyon lors des Journées de l'économie (appel signé entre autres par des associations de spécialistes : l'AFSE, l'AFS, l'ASES, l'AFSP, l'APHEC, l'APKHSSES, et par des personnalités, dont Roger Guesnerie, Philippe Meirieu et Michel Rocard).

Enfin, début décembre, une tribune intitulée "Les lycéens hors du monde ?" et co-signée Yves Déloye, Bernard Lahire, Philippe Meirieu, Thomas Piketty et Sylvain David, le président de l'APSES était publiée dans *Libération* (daté du 1er décembre 2008).

Cette longue mobilisation a culminé le 3 décembre à Paris lors de la manifestation organisée par l'APSES (1 500 professeurs de SES dans la rue : du jamais vu !).

Et ces actions ont payé : le jeudi 11 décembre 2008, le Ministre déclare sur RMC que "les lycéens ont besoin de SES" et le dimanche 14, il annonce au

Journal du Dimanche son intention d'introduire les SES dans les enseignements obligatoires en classe de seconde. Mais, dès le lendemain, le ministre annonce le report de sa réforme du lycée et la mise en place d'une mission de concertation, qui est confiée début janvier 2009 à Richard Descoings, directeur de l'IEP Paris.

L'APSES a alors demandé à être reçue. Mais sans attendre, l'association s'est lancée dans un travail de propositions, dans le prolongement des rencontres de l'automne 2008 ("Penser et repenser les SES") : lancement d'une large enquête nationale en ligne sur le site, organisation de rencontres dans certaines régionales, avec en ligne de mire la tenue d'Assises de l'enseignement des SES le 16 mai à Paris. Au cours de ces Assises, Roger Guesnerie, Claude Lelièvre, le Doyen de l'Inspection Générale et les représentants des associations d'enseignants-chercheurs (AFSE, AFS et ASES, AFSP) ont apporté leurs contributions à notre réflexion sur l'enseignement des SES (lire sur [apses.org](http://apses.org) les Actes des Assises).

Cette réflexion, nous devons la poursuivre et l'amplifier pour que les professeurs de SES soient les promoteurs de l'évolution de leur enseignement. C'est le sens du programme que nous nous sommes fixés lors de l'Assemblée générale de juin 2009 à Paris pour l'année scolaire à venir.

## Les enjeux des assises

Suite au report de la réforme du lycée, et afin d'être force de propositions lors de nouvelles échéances, l'APSES a invité l'ensemble des organisations qui interviennent dans la vie de la discipline. Des assises des SES, ouvertes à tous, ont donc eu lieu le samedi 16 mai 2009 à la Bourse du travail. Ainsi, sont intervenus l'Inspection générale représentée par Jean Etienne (doyen), l'Association Française de Science économique (J.M. Charpin), l'Association Française de Sociologie (P. Cibois) et l'Association Française de Science Politique (J. Fretel), R. Guesnerie, C. Lelièvre (historien de l'éducation) et J. Deauvieu (sociologue).

La volonté était de partir d'un bilan des pratiques enseignantes (voir ci dessous) abondées de discussions menées dans les régionales, puis de favoriser le débat entre tous.

Plusieurs questions ont balisé la discussion : celle de l'allègement des programmes : Est-ce envisageable ? Est-ce réalisable ? Autre questionnement, celui de la clarification des apports disciplinaires dans le cadre de notre enseignement en lien avec celui des compétences mises en œuvre par les élèves. Et troisième grande orientation, celle de l'initiation aux méthodes des sciences sociales : enseigner

les sciences sociales, cela veut peut-être dire enseigner les méthodes propres à ces sciences sociales.

Des convergences ont émergé concernant la place des SES en seconde, l'initiation aux méthodes de sciences sociales, la lutte contre l'encyclopédisme des programmes et la rénovation de l'évaluation terminale.

Communiqué de presse (20 mai 2009) : Assises de l'enseignement de SES : un large soutien à la généralisation des SES en classe de seconde et des pistes de réflexion stimulantes.



Toutes les interventions et les résultats de l'enquête sont disponibles sur le site : actes des assises de l'enseignement de SES.

## L'enquête sur les pratiques enseignantes

Quelles sont réellement les pratiques pédagogiques des enseignants de SES ? La pédagogie active, si souvent mise en avant, est-elle un idéal qui se rapproche de la réalité ? Quelles sont les attentes des collègues concernant les évolutions des programmes ?

Afin de préparer les assises, l'APSES a lancé une enquête en essayant de susciter un maximum de réponses, que les collègues soient adhérents ou non à l'association. Ainsi 572 réponses ont été collectées, ce qui n'empêche pas certains biais (représentativité de l'échantillon, différence entre ce que déclare l'enquêté et ses pratiques).

Mais les résultats existent, photographie imparfaite mais toujours intéressante de la profession.

### Les pratiques.

Des questions ont tenté de mesurer le poids du cours magistral, du travail sur documents (et le type de documents : audio, visuels,...), le rôle des TD. Les questions du travail des élèves dans la classe et de l'évaluation ont aussi été traitées.

Aussi, il apparaît que le cours magistral se développe plus l'échéance du bac approche, que le travail sur documents multimédia reste peu fréquent à la différence du travail sur documents écrits.

### Les programmes.

Les questions portaient avant tout sur le ressenti des programmes actuels et les évolutions possibles. Ce sont les programmes de première et de seconde qui sont les plus appréciés, et le moins apprécié celui de terminale. De même, sont largement mis en avant les entrées par des questionnements et un traitement de ceux-ci par l'association de l'ensemble des sciences sociales.

L'analyse de l'enquête a été complétée par Philippe Cibois, président de l'Association Française de Sociologie. Il essaie de faire apparaître une typologie des pratiques des enseignants. Il repère ainsi trois groupes : les collègues attachés au cours magistral, ceux encourageant la parole de l'élève et ceux développant les échanges (entre élèves, enseignants,...).

## Réfléchir sur les programmes

Rien ne permet de savoir qu'elle sera la suite donnée à la réforme du lycée, le changement de Ministre de l'éducation induisant un élément d'incertitude supplémentaire. Le rapport de Richard Descoings a été rendu et publié ; les SES et la série ES y sont reconnues positivement.

Cependant l'APSES reste vigilante. Aussi, l'assemblée générale de juin 2009 à Paris a décidé de mettre à profit l'année à venir pour réfléchir à nos pratiques et aux évolutions possibles concernant les programmes. C'est la suite logique des Assises des SES qui se sont tenues en mai 2009. Ce travail est important et primordial. Il sera réalisé avec l'ensemble des collègues au sein des différentes régionales.

Les questions des compétences à acquérir, des concepts à enseigner et de l'évaluation sont toujours à interroger, et le rapport Guesnerie nous y encourage. Mais la méthode de réflexion proposée ne se veut pas d'une discussion sur les principes.

### **Le programme de seconde.**

Le premier temps de réflexion portera sur la classe de seconde. Il sera guidée par plusieurs axes : l'al-

lègement des programmes, la diversification des pratiques pédagogiques, la logique d'ensemble "savoirs - compétences - évaluation". Les principes élaborés devront être appliqués à un ou deux thèmes, dont celui de l'entreprise.

### **Une synthèse nécessaire.**

Les propositions élaborées dans chacune des régionales seront confrontées et synthétisées d'ici à fin 2009.

Il est essentiel de mener cette réflexion. En effet, si réforme du lycée il y a, une modification des programmes y sera sûrement associée. Les enseignants de SES devront alors être force de proposition. C'est ce que nous engage à faire un texte de Daniel Rallet "Encyclopédisme des programmes : sortir de la plainte en impliquant les enseignants dans un travail collectif" publié dans les actes des Assises.

La prise en considération des propositions des enseignants de SES passe par une large réflexion. L'implication du plus grand nombre d'entre nous est nécessaire !!!

## Réfléchir sur l'évaluation

La polémique a encore une fois surgi autour des sujets du Baccalauréat et des conditions d'évaluation. Certains collègues se sont mobilisés et les échanges ont été nombreux.

Le bureau national de l'APSES s'est saisi du problème et a envoyé un courrier au doyen de l'inspection générale, signalant entre autre que le sujet de dissertation a été jugé déroutant, impliquait une problématique complexe et était appuyé sur des documents sans doutes trop difficiles pour un élève de terminale. Quant au sujet de la question de synthèse, on peut dire qu'il était étroit, technique, très éloigné des problématiques centrales du programme de terminale et relevait davantage d'un niveau CAPES ou Agrégation que d'un niveau Baccalauréat. Ces critiques amènent en particulier à s'interroger sur l'efficacité de la procédure de confection des sujets.

En réponse à ces interrogations, M. Etienne, alors

doyen de l'Inspection Générale, a reconnu que "chaque année les sujets suscitent des controverses qui conduisent à s'interroger plus généralement sur la nature des épreuves ainsi que sur les compétences attendues de nos élèves". Il déclare aussi qu'il a "l'intention de demander à monsieur le directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO) de mettre en place, dès la prochaine rentrée, une commission susceptible de remettre à plat la question de l'évaluation en sciences économiques et sociales et de faire des propositions en vue de modifier, pour tout ou partie, le format de nos épreuves."

En définitive, les récriminations et les polémiques nous confortent dans l'idée qu'il est indispensable de mener cette année une réflexion collective de fond sur notre enseignement et sur l'évaluation.

(Voir sur apses.org rubrique « Vie de l'association »)

Pour faire face à l'augmentation des consultations et du nombre de pages à consulter, un nouveau site a vu le jour : plus clair et plus lisible, navigation plus simple,... A tester immédiatement !

## Socialisation mutuelle

Le site comprend maintenant de nombreuses ressources. Retrouvez-y plus de 600 supports pédagogiques en accès réservé aux adhérents (cours, TD, sujets de bac "maison", guides de lecture, exercices de révision, expériences interdisciplinaires...), des informations sur les stages passés et à venir, la vie des régionales, des vidéos, etc.

## Défense des SES

Vous y trouverez toute l'actualité des actions et orientations de l'association (comptes-rendus des rencontres avec le ministère, publications de l'association, comptes-rendus des assemblées générales, etc...), mais aussi une rubrique sur l'histoire des SES et des enjeux qui ont parcouru et parcourent la discipline...

## Promotion des SES

Le site est une vitrine qui permet de promouvoir les SES et la série ES. Les collègues comme les élèves ou leur famille y trouveront des sources précieuses d'information : présentation de la matière et de la filière à destination des élèves de troisième ou de seconde, statistiques sur les choix d'orientation et la réussite des bacheliers ES dans le supérieur, présentation des classes préparatoires qui leur sont ouvertes ou des filières du supérieur qui conservent l'approche pluridisciplinaire dans l'étude des phénomènes sociaux, etc...

Pour tout savoir sur les SES,  
une seule adresse

[www.apses.org](http://www.apses.org)

A noter : un nouveau moteur de recherche, des rubriques plus claires, un espace adhérent enrichi !

The screenshot shows the homepage of the Association des Professeurs de Sciences Economiques et Sociales (APSES). At the top, there is a navigation menu with categories: 'TOUT SUR L'APSES', 'FORMATIONS & PARTENARIATS', 'INITIATIVES & ACTIONS', 'DEBATS & ENJEUX', 'MÉTIER & PÉDAGOGIES', 'SÉRIE ES & POST-BAC ES', and 'DOSSIERS THÉMATIQUES'. Below the menu is a banner for 'POUR UN VRAI CHOIX DES ÉLÈVES : DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES Pour tous EN SECONDE'. The main content area features several news items with icons and dates, such as 'Ouverture des Assises de l'enseignement de SES' (3 juillet), 'Comparatif P.A.F. 2009-2010' (12 juillet), and 'Un recensement des exercices interactifs en ligne de la seconde à la terminale' (5 juillet). On the right side, there is a section for 'La meilleure moyenne au Bac 2009' (20,3/20) and a 'SONDAGE' (poll) about the SES series. At the bottom, there are sections for 'ARTICLES RECOMMANDÉS' and 'ARTICLES ALÉATOIRES'. A search bar is located at the top right of the page.

Possibilité d'adhérer en ligne !!

## Nos valeurs

« Nous nous battons pour un adjectif », tel était le slogan de l'APSES en 1980, qui défendait le recours aux différentes sciences sociales pour observer et analyser la réalité. Créée en 1971, l'Association des professeurs de SES a eu à cœur d'animer la vie de la discipline et d'en défendre les grands principes fondateurs :

**La pluridisciplinarité** : c'est la volonté d'associer l'ensemble des sciences sociales à l'explication des faits économiques et sociaux. Ce choix est une lutte de tous les jours, puisque l'Université française est découpée en différentes filières. Il nous faut donc associer les savoirs académiques et les méthodes de différentes disciplines.

**Les méthodes actives** : dès la création de la discipline et les premières instructions officielles, il est reconnu nécessaire, pour un apprentissage efficace, que l'élève soit actif dans la construction et l'acquisition de son savoir. Ces méthodes seront en leur temps "révolutionnaires" et offriront aux SES le moyen de se distinguer.

**La formation du citoyen** : Les SES sont une discipline d'enseignement général. Elles visent à permettre au plus grand nombre de lycéens d'être capable d'appréhender les grandes problématiques économiques et sociales contemporaines à partir de savoirs et de grilles de lectures fournies par les différentes sciences sociales. Elles permettent de mieux comprendre le monde contemporain, en faisant des élèves des consommateurs et des futurs producteurs éclairés, mais aussi des participants à la vie de la cité aptes à en saisir la complexité des enjeux.

Derrière ces grands principes, l'APSES œuvre, au quotidien, pour le développement de la série ES, - qui a joué un rôle majeur dans la démocratisation du lycée et la promotion des SES auprès des lycéens. L'association a aussi pour vocation d'assurer la défense du corps des professeurs de SES.

Pour l'année 2009-2010, **les membres du Bureau National** sont :

- **Président** : Sylvain DAVID (Besançon),
- **Vice présidente** : Marjorie GALY (Strasbourg)
- **Co secrétaires généraux** : Renaud CHARTOIRE (Nantes), Remi JEANNIN (Versailles)
- **Trésorier** : Pierre GIEZEK (Dijon),

Lydie CHAURAND (Lyon), Jean-Pierre GUIDONI (Aix-Marseille), Jean LAWBUSZENKO (Reims), Pierre MAURA (Rennes), Hervé MOREAU (Bordeaux), Patricia MORINI (Versailles).

## Notre organisation

**Bureau National**  
chargé de l'application des décisions prises par le CD et de la représentation de l'APSES.  
C'est l'exécutif de l'APSES

**Comité directeur**  
l'ensemble des régionales y est représenté.  
C'est un lieu de débats et de décision : le législatif de l'APSES

**Assemblée Générale**  
C'est un moment important de la vie de l'association. Y sont votés rapports d'activité et d'orientation.

Régionale 1

Régionale 2

Régionale 3

## Le stage national

Depuis plus de 10 ans, l'APSES, organise un stage national de deux jours et de nombreux stages régionaux, pris sur le temps de formation syndicale, en coopération avec un organisme de formation syndicale reconnu par le ministère.

Au cours de ces stages, conférences et ateliers permettent d'actualiser les connaissances et de produire collectivement une réflexion et des supports pédagogiques que les adhérents retrouvent ensuite sur le site de l'association. Les objectifs sont donc bien mutualisation et formation continue.

Ce travail est réalisé avec des chercheurs et des enseignants du supérieur et se fait dans le cadre de partenariats qui se sont multipliés au cours du temps (OFCE, Ecole d'économie de Paris, Association française de sociologie, et maintenant Association française de sciences politiques).

Quelques exemples de stages nationaux...

En 2008, le stage portait sur la mondialisation, toujours en partenariat avec l'EEP. Sont intervenus Akiko Suwa-Eisenmann, Marc Gurgand et Daniel Cohen.

En 2009, c'est le thème de l'école qui est choisi, permettant un travail avec Bertrand Geay (univ. de Picardie) et Eric Maurin (EEP et EHESS).

L'APSES repose sur des enseignants de SES qui investissent du temps dans la mise sur pied d'un stage, la confection d'une cassette ou l'organisation d'une journée de réflexion autour du partage d'un repas... Pourquoi pas vous ? Le travail collectif, comme il peut être mené dans le cadre d'une régionale, est un détour de production, avec la dimension conviviale en plus ! Un supplément d'âme en quelque sorte...

## Les stages

De nombreux stages sont organisés au niveau local. Pour exemple, on peut citer celui organisé par la Régionale de Rennes sur la crise économique avec Christian Chavagneux, celui portant sur les politiques économiques face à la mondialisation en partenariat avec l'OFCE (Aix Marseille).

De même, la Régionale de Grenoble a organisé une journée de rencontres autour de l'économie sociale et solidaire.

De nombreuses réunions académiques se sont tenues afin de préparer les assises des SES de mai 2009.

## Les cafés sc. sociales

Ces cafés sciences sociales permettent de croiser différents points de vue (économistes ou sociologues, acteurs politiques ou associatifs, etc.) sur une question qui fait l'objet d'un débat public. Les Régionales de Montpellier, de Dijon, de Lyon et de Paris ont l'occasion de tester "les sciences sociales au service de la cité et de la démocratie".

C'est la Régionale de Paris la plus dynamique en la matière avec 4 cafés organisés dans l'année.

En septembre 2008, c'est la question de l'avenir de l'école publique en Europe qui fut discutée par Agnès Van Zanten et Christian Laval. En janvier 2009, c'est la question de la statistique publique qui est au coeur des débats, et en mars celle du logement. L'année s'est terminée par un débat entre Robert Castel, André Orléan, Pierre Dardot et Philippe Frémeaux sur la crise et le capitalisme.

## Les bulletins régionaux

Les régionales publient leur propre bulletin d'information. C'est le cas à Grenoble, Nantes, Dijon avec l'AOC, Lyon avec l'Estafette,...

## Vos trésoriers régionaux

Aix-Marseille : VIGNAL Christine, 82 vallon de Callier 84530 VILLELAURE (vignal.christine@free.fr)

Amiens : CAHOUR Laurence, 44 Allée Des Sources 60400 NOYON (lcahour@yahoo.fr)

Besançon : PHILIPPE Jérôme, 18 rue Gambetta 90 000 BELFORT (jslphilippe@free.fr)

Bordeaux : BOURI Sami, 5 B Avenue de la République 64370 BIZANOS (sami.bouri@wanadoo.fr)

Caen : MOLINA Stéphane 22 rue neuve St Jean 14 000 CAEN (Stemolina@free.fr)

Clermont : ARBITRE Violaine, 16 rue des Farges, 43000 LE PUY (violaine.arbitre@wanadoo.fr)

Créteil : DUMESNIL Emmanuel, 3 rue du Clos 75 020 PARIS (emmanuel\_dumesnil@yahoo.com)

Dijon : GIEZEK Pierre, Montjaujard 71130 CHASSY (pierre.giezek@wanadoo.fr)

Grenoble : MAURIN Laurence, 6 Allée Henri Frenay 38000 GRENOBLE (laurence.maurin@ac-grenoble.fr)

La Réunion : BARDOU Patricia, 35 rue Pedro de Mascareignas 97430 LE TAMPON (bardou@wanadoo.fr)

Lille : DUFORET-DENORME Dominique 234 Rue de la Chasse 59273 PERONNE EN MELANTOIS (dominique.duforet@ac-lille.fr)

Limoge : GIEZEK Pierre, Montjaujard 71130 CHASSY (pierre.giezek@wanadoo.fr)

Lyon : GAREL-GRANDO Carine 26 rue Benoit Badoil 69630 CHAPONOST (carine.grando@wanadoo.fr)

Montpellier : GOSSEZ Catherine 111, Bd Figuerolles, 34000 MONTPELLIER (abauzit.gossez@wanadoo.fr)

Nancy-Metz : PIERRE Jean-Luc, 10 Allée des Bouleaux, Bois Le Duc 54500 VANDOEUVRE (jean-luc.pierre@ac-nancy-metz.fr)

Nantes : RICHARD Sylvie, 2 allée des Bouvreuils 44980 Ste LUCE SUR LOIRE (thierrygoujon@free.fr)

Nice : BARILLOT Isabelle, 10 Route de Bréguières, 06110 LE CANNET (i.barillot@aliceadsl.fr)

Orléans Tours : GIEZEK Pierre, Montjaujard 71130 CHASSY (pierre.giezek@wanadoo.fr)

Paris : CHAMPION Sylvie, 103 rue Saint Maur, 75011 PARIS (sylviechampion@neuf.fr)

Poitiers : VIALLEMONTTEIL Jean-Pierre, 24 rue Saint Simplicien 86000 POITIERS (jp.viallemontteil@wanadoo.fr)

Reims : MENU Alain, 27 rue Lamouche 51100 REIMS (alain.menu@wanadoo.fr)

Rennes : COT Emmanuelle, 40 rue d'Echange 35000 RENNES (emmanuellecot@hotmail.com)

Rouen : COLOMBI Denis, 29 rue Boussingault, 75013 PARIS (colombi.denis@gmail.com)

Strasbourg : DUQUESNE Patrick, 17 rue Berry 67100 STRASBOURG (patrick.duquesne3@laposte.net)

Toulouse : MALRIEU Jean Pierre, 1 place de la Bourse, 31000 TOULOUSE (Jp.malrieu@free.fr)

Versailles : DE LEPINE Carole 24, rue de la Providence 92160 ANTONY (carole.delepine@wanadoo.fr)

Pour l'étranger et les académies sans régionale de l'APSES, envoyez votre bulletin et votre règlement au trésorier national, GIEZEK Pierre, Montjaujard 71130 Chassy (pierre.giezek@wanadoo.fr)

Bulletin d'adhésion à L'Association des  
Professeurs de S.E.S. ( A P S E S )

### N° Fichier académique

Académie : \_\_\_\_\_ Année 2 0 0 9 - 2 0 1 0  
*Ecrivez lisiblement SVP Merci*

Nom : ..... Grade et échelon : .....  
Prénom : ..... Date de naissance : .....  
Statut (poste fixe, TZR, autre...) : .....

Montant de la cotisation : ..... incluant l'abonnement à ApSES-Info  
Date de l'adhésion (JJ/MM/09) : ..... **(obligatoire)**  
Non titulaires (vacataires, contractuels) 6  
Indice 437 (cert. 4° éch. inclus; agr. 2° éch. inclus) 20  
437 < Indice < 529 (cert. 5°, 6°, 7° éch.; agr. 3°, 4° échelon) 34  
529 < Indice < 620 (cert. 8°, 9°, 10° éch.; agr. 5°, 6° échelon) 46  
Indice >= 620 (cert. 11°, cert. HC 5, 6, 7° éch; agr. 7°...) 56  
Retraités 42

Êtes-vous un nouvel adhérent ? **OUI NON**  
Si vous étiez déjà adhérent, précisez dans quelle académie : .....  
Quelle est la dernière année ? 2 0 . . / 2 0 . .  
Vos coordonnées ont-elles changé depuis l'an dernier ? **OUI NON**

Nom de votre établissement : .....  
Adresse votre établissement actuel  
.....  
Public Privé

Adresse personnelle : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. pers. : .....  
Voulez-vous être inscrit sur la liste internet de diffusion " adh-apses " ?  
**OUI NON**  
e-mail : .....

Conformément à la loi, la cotisation à l'APSES donne droit à une déduction fiscale de 60 %  
Chèque au nom de : ..... à renvoyer à .....

Bulletin d'adhésion à L'Association des  
Professeurs de S.E.S. ( A P S E S )

### N° Fichier national

Académie : \_\_\_\_\_ Année 2 0 0 9 - 2 0 1 0  
*Ecrivez lisiblement SVP Merci*

Nom : ..... Grade et échelon : .....  
Prénom : ..... Date de naissance : .....  
Statut (poste fixe, TZR, autre...) : .....

Montant de la cotisation : ..... incluant l'abonnement à ApSES-Info  
Date de l'adhésion (JJ/MM/09) : ..... **(obligatoire)**  
Non titulaires (vacataires, contractuels) 6  
Indice 437 (cert. 4° éch. inclus; agr. 2° éch. inclus) 20  
437 < Indice < 529 (cert. 5°, 6°, 7° éch.; agr. 3°, 4° échelon) 34  
529 < Indice < 620 (cert. 8°, 9°, 10° éch.; agr. 5°, 6° échelon) 46  
Indice >= 620 (cert. 11°, cert. HC 5, 6, 7° éch; agr. 7°...) 56  
Retraités 42

Êtes-vous un nouvel adhérent ? **OUI NON**  
Si vous étiez déjà adhérent, précisez dans quelle académie : .....  
Quelle est la dernière année ? 2 0 . . / 2 0 . .  
Vos coordonnées ont-elles changé depuis l'an dernier ? **OUI NON**

Nom de votre établissement : .....  
Adresse votre établissement actuel  
.....  
Public Privé

Adresse personnelle : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. pers. : .....  
Voulez-vous être inscrit sur la liste internet de diffusion " adh-apses " ?  
**OUI NON**  
e-mail : .....

Conformément à la loi, la cotisation à l'APSES donne droit à une déduction fiscale de 60 %  
Chèque au nom de : ..... à renvoyer à .....